



# DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Formulaire à adresser au moins 10 jours ouvrés avant la date prévue de l'occupation

---

## DEMANDEUR

---

### ENTREPRISE :

RAISON SOCIALE : .....

N° SIRET : .....

ADRESSE : .....

.....

NOM, PRENOM DE LA PERSONNE A CONTACTER :

 : .....  : .....

### PARTICULIER :

NOM, PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

 : .....  : .....

---

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

---

### LIEU DE L'OCCUPATION :

ADRESSE : .....

.....

### DUREE DE L'OCCUPATION :

DATE DE DEBUT : ..... DATE DE FIN : .....

HORAIRE DE DEBUT : ..... HORAIRE DE FIN : .....

### MOTIF DE LA DEMANDE :

DEMENAGEMENT – PRECISER NOUVELLE ADRESSE : .....

.....

EMMENAGEMENT – PRECISER ADRESSE : .....

.....

LIVRAISON

TRAVAUX

TYPE DE DEMANDE :

STATIONNEMENT VEHICULE(S) : Emprise au sol : ..... m<sup>2</sup>  
ECHAFAUDAGE : Emprise au sol : ..... m<sup>2</sup>  
BETONNIERE, COMPRESSEUR : Emprise au sol : ..... m<sup>2</sup>  
DEPÔT DE MATERIAUX : Emprise au sol : ..... m<sup>2</sup>  
BENNE : Emprise au sol : ..... m<sup>2</sup>  
AUTRE(S) A PRECISER : Emprise au sol : ..... m<sup>2</sup>  
  
TOTAL : ..... m<sup>2</sup>

MESURES COMPLEMENTAIRES :

LOCALISATION :  SUR TROTTOIR  SUR CHAUSSEE  SUR EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT  
CIRCULATION DES VEHICULES :  ALTERNEE  INTERDITE  REDUCTION DE CHAUSSEE  
CIRCULATION DES PIETONS :  INTERDITE  DEVIEE SUR TROTTOIR OPPOSEE  
AUTRE(S) INFORMATION(S) SI NECESSAIRE : .....



ATTENTION :

- La délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public peut être soumise au préalable aux autorisations d'urbanisme (en fonction du motif de la demande).
- Pour toute autorisation accordée, le demandeur sera responsable de la mise en place de la signalisation si elle est nécessaire et de l'affichage obligatoire de l'arrêté municipal qui sera transmis.
- Toute occupation du domaine public est soumise à une redevance pour droit de place.
  - o Tarifs droits de place :

Libellé produit	Valeur 2024
Mètre carré pour emplacement de 0 à 25m <sup>2</sup> /la journée	3,76€
Mètre carré pour emplacement de 26 à 50m <sup>2</sup> /la journée	3,46€
Mètre carré pour emplacement de 51 à 100m <sup>2</sup> /la journée	2,79€
Mètre carré pour emplacement de 101 à 200m <sup>2</sup> /la journée	2,33€
Mètre carré pour emplacement de plus de 201m <sup>2</sup> /la journée	1,67€

Transmis à la police municipale le :

Signature du demandeur :



Hôtel de ville  
15 Avenue du Général de Monsabert  
13 820 Ensues-la-Redonne



06-12- 57-38-66



police.municipale@mairie-ensues.fr